



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BANQUE des
TERRITOIRES**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 05 avril 2024

France 2030 : Lancement de BATTENA, lauréat du dispositif « Compétences et métiers d'avenir » en Nouvelle-Aquitaine

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde et Pierre BIGNON, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires participeront ce vendredi 5 avril à l'Hôtel de région à Bordeaux à la signature de contractualisation du projet BATTENA (BATTERie En Nouvelle-Aquitaine), lauréat en juin dernier du dispositif « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030.

Ce projet porté par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de **répondre aux besoins des industriels de la filière BATTERie en développant dans la région près de 200 formations destinées à plus de 35 000 personnes** (lycéens, étudiants, formateurs, salariés en reconversion ou évolution professionnelle, demandeurs d'emploi). Une quarantaine de structures est impliquée dans le projet, incluant des entreprises, des organismes de formation, des établissements d'enseignement, des clusters et pôles de compétitivité, des organismes publics (région académique Nouvelle-Aquitaine, France Travail) et des organisations patronales.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » lancé pour répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir dans le cadre des filières soutenues par France 2030, **le projet BATTENA bénéficie d'une enveloppe de 10 millions d'euros accordée par l'État**, pour un coût total du projet de 20 millions d'euros sur 5 ans.

Le dispositif **France 2030** lancé par le Gouvernement en 2021 traduit une double ambition : **transformer durablement des secteurs clefs de notre économie** (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain**.

Ce sont au total 54Md€ qui seront investis par l'État pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence.

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



Interne

2, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex

Depuis le lancement du plan France 2030, ce sont 458 projets qui ont été soutenus par l'État en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de plus de 826 M€ d'aide.

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



Interne

2, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex